

<http://www.psychologuesenresistance.org/spip.php?article702>



**"La sécurité est ailleurs",  
article d'Evelyne Sire-Marin,  
Roland Gori et Michel  
Chauvière dans Libération**

- L'ACTUALITE -  
Publication date: samedi 13 février 2016

---

Copyright © PSYCHOLOGUESENRESISTANCE - Tous droits réservés

---

## **Article paru dans Libération**

**Depuis 2009, des professionnels de tous les secteurs dédiés au bien public (soin, travail social, justice, éducation...), regroupés au sein du collectif, l'Appel des appels, dénoncent la destruction systématique de tout ce qui tisse le lien social. Ils s'élèvent ici contre l'impasse de l'arsenal sécuritaire.**

Depuis trente ans, les lois antiterrorisme se sont multipliées, souvent en réaction directe à des attentats meurtriers. De la première loi antiterroriste de 1986, initiée par Charles Pasqua, jusqu'aux lois de novembre 2014 et de juillet 2015, les gouvernements n'ont eu de cesse d'accroître les dispositifs sécuritaires, au motif de protéger les libertés publiques. Les événements tragiques de l'année 2015 ont rendu plus que jamais nécessaire une réflexion citoyenne sur les libertés publiques et privées dans une démocratie qui ne saurait faire l'impasse sur la sécurité. Aucun gouvernement ne peut ignorer la question de la nécessaire sécurité, dans la réalité de sa mise en place comme dans les sentiments qu'elle inspire. En démocratie, cette question conditionne la liberté elle-même.

Aucune création, aucun débat démocratique, aucune pensée même n'est possible pour un sujet singulier ou collectif sans la sécurité. La peur, selon Hannah Arendt, est le principe antipolitique par excellence. La politique exige la sécurité, sauf dans les tyrannies, qui font de la peur la vertu cardinale de leur mode de gouvernement. Il convient de se demander si, en démocratie, les dispositifs sécuritaires actuels se montrent adéquats à leurs objectifs.

Les lois précédemment votées, ou en cours d'examen, augmentent considérablement les possibilités de surveillance, allongent à six jours les gardes à vue en la matière, créent le délit d'entreprise terroriste individuelle. Qui pourrait, sans état d'âme, face aux meurtres de masse et aux menaces qu'ils font courir sur nos existences, sur nos manières de vivre et de penser, récuser la nécessité de nous protéger le plus efficacement possible ? Mais les mesures législatives, prises ou annoncées, sont-elles les bonnes ? Il nous apparaît, au contraire, que ces mesures sécuritaires sont, au service de cette société du spectacle et de la marchandise, utilisées pour manipuler l'opinion afin d'arracher des parts de marché électoral. Ainsi, le remède est identique, dans sa nature, à ce qui a pu produire le mal.

Nous devons nous demander si une extension infinie de la surveillance, du contrôle et de la normalisation des comportements, suffira à nous éviter le pire. Ou bien si, après avoir perdu notre liberté, nous ne risquons pas de perdre tout simplement la possibilité de vivre, de penser et de partager nos expériences. Léon Blum, dans un texte d'une extraordinaire puissance politique, rappelait en 1948 : « Pendant les grandes crises publiques, il n'y a pas de mobile plus redoutable et plus pernicieux que la peur. Même quand c'est la peur d'avoir peur. Même quand c'est la peur de faire peur, d'autant plus qu'en ayant peur de faire peur, on crée la peur. »

Alors, faudra-t-il tous les jours davantage créer de nouvelles lois sécuritaires sans devoir prendre le temps de la réflexion ? Qu'on les juge nécessaires ou non, convenons au moins ensemble qu'elles resteront insuffisantes sans une profonde réorganisation de la société à tous les niveaux, professionnels, culturels et politiques.

Constatons, tout d'abord, qu'au lieu de réorganiser les dizaines de services policiers chargés du fichage, de la surveillance et du renseignement concernant les terroristes - fragmentation tayloriste des tâches, dont les derniers attentats, de Charlie Hebdo à ceux du 13 novembre 2015, font douter de l'efficacité - on nous propose, à l'envi, une quantité de lois supplémentaires, de mesures sécuritaires, « justifiées » par l'état d'urgence, et un régime pénal d'exception. Combien de temps encore faudra-t-il rappeler à l'ancien président et à son gouvernement, le nombre de postes de policiers « supprimés », les railleries sur les « polices de proximité » des populations « à risque », les rododromades de la politique du « Kärcher » ? L'amnésie politique est, pour le citoyen, un facteur de risque supplémentaire d'insécurité !

Comment, aujourd'hui, mis à part les commémorations et les témoignages officiels, mobiliser les citoyens pour qu'ils puissent construire leur sécurité et user de leur liberté ? Comment les convaincre de construire cette concorde démocratique, victoire du pacte républicain, sur les forces de discorde ? C'est la seule victoire à même d'assurer la paix sociale et la paix civile. Elle ne saurait reposer sur la logique marchande qui régit l'ordre social. Les lois

actuelles, qui délitent les protections sociales, les pratiques d'assujettissement aux « fondamentalismes marchands » européens et transatlantiques, ont montré leur incapacité à construire la paix et la sécurité ! Ils n'ont eu de cesse de les compromettre.

C'est pourquoi, à l'occasion de ces événements tragiques, il convient de s'interroger sur les mesures qu'ils rendent nécessaires et de réfléchir à celles que le gouvernement propose. Il est urgent de rétablir, à leur juste place, nos dispositifs de formation, de soin, de recherche, d'information, de police, de justice, de renseignement, d'actions culturelles et sociales qui sont indispensables à la réparation du lien social, qui est à la base du sentiment de sécurité. L'Appel des appels n'a eu de cesse, depuis 2009, d'alerter les politiques et l'opinion publique sur ce point. La « casse des métiers » et la généralisation de l'évaluation performative déchirent ce tissu social, sans lequel il n'y a pas de vraie sécurité.

La solitude des mégapoles crée une indifférence destructrice. De nombreuses populations vivent cette solitude : personnes âgées, jeunes sans papiers, migrants, et habitants des campagnes, exclus du travail, du soin ou du logement, avec pour conséquence les résultats électoraux que l'on sait.

Un exemple parmi bien d'autres de cet abandon des métiers : le déconventionnement par certains départements de nombreuses équipes de prévention spécialisée, pour des raisons de masse salariale, mais aussi de critique infondée de leur soi-disant inefficacité. Ceux-là disparus, qui donc osera encore aller demain au contact des jeunes, des bandes, des marginaux, pour rétablir une relation rompue, sans mandat et dans le respect de l'anonymat ? Heureusement, face à l'horreur à laquelle les citoyens ont dû faire face, notre potentiel d'humanité ne s'est pas épuisé. En 2015, chacun s'est senti un peu plus vulnérable, mais aussi un peu plus humain, un peu plus fraternel. Mais, il ne suffit pas de défiler ensemble pour tenir le langage de l'humanité.

Nous, professionnels, avons, sans doute, été insuffisants dans nos engagements. Sans doute n'avons-nous pas pris toute la mesure de l'immense révolution de la société qui était en train de s'accomplir. Nous avons encore beaucoup à apprendre de ceux-là mêmes que nous devons servir, auxquels nous devons nos services citoyens. Dans nos appels, nous étions, peut-être encore, en retard d'une civilisation. Mais, une chose est sûre : les mesures sécuritaires seront inutiles si nous ne réfléchissons pas tous ensemble à la reconstruction des liens sociaux mis à mal par les figures liées du « fondamentalisme marchand » et de leurs rejetons théofascistes. L'Appel des appels invite le peuple français, et ceux qui prétendent le représenter, à se prononcer sur le type de société que nous voulons pour assurer notre sécurité. Ensemble, on a moins peur. « Il fait plus clair quand on parle ».

<http://www.appeldesappels.org/>

Evelyne SIRE-MARIN , Roland Gori Psychanalyste et professeur émérite de l'université, Michel Chauvière sociologue, CNRS Cersa Paris-II